



Apprendre au cnam change votre vie

Public visé

Pour les personnes disposant d'un fort bagage mathématique l'actuariat constitue un excellent point d'entrée ou de progression dans la vie professionnelle dans les secteurs de l'assurance, banque, finance et caisses de retraite.

Conditions d'accès

L'accès au cursus du master 2 est ouvert :

- aux élèves ayant obtenu le M1 d'actuariat du Cnam,
- sur sélection de dossier de candidature :

Une entrée directe en M2 est organisée par une sélection sur dossier à des diplômés bac+4, +5 ou de grandes écoles, ayant une formation scientifique ou en économie et gestion à orientation quantitative. La sélection des candidat·e·s repose sur le dossier universitaire et professionnel, accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation qui expose notamment en quoi le master actuariat peut constituer un prolongement ou un complément d'excellence profitable à la formation ou à l'expérience professionnelle du·de la candidat·e.

Admission directe en M2

- Dépôt des candidatures en ligne sur notre site actuariat.cnam.fr à partir du 01/04/2020.
Date limite : 08/09/2020
Réponse du jury, par mail, à partir du 15/09/2020.
- Les modalités d'inscription vous seront indiquées dans la lettre qui fera suite à la délibération du jury.

Compétences visées

Acquérir le savoir théorique et méthodologique nécessaire pour occuper un emploi de cadre opérationnel dans les différents métiers techniques de la finance et de l'assurance ;

Maîtriser les concepts, techniques, méthodes et savoir-faire des métiers couverts ;

Être capable d'analyser de façon critique les méthodes et techniques utilisées dans le cadre d'une situation de gestion et/ou de contrôle externe ;

Être capable d'identifier, d'analyser et de résoudre un problème dans un contexte d'action et de changement ainsi que toutes aptitudes managériales nécessaires à

la prise de décision, à la communication et au travail en équipe complétées des qualités éthiques nécessaires au respect de déontologies professionnelles.

Tarifs (pour deux ans)

- Tarif normal : 6 000€ (financement par un tiers, un organisme, une entreprise ou le CPF)
- Tarif individuel : 4 000€

Informations complémentaires

Calendrier : prochainement disponible sur le site : actuariat.cnam.fr

Durée : 2 ans

Nombre ECTS : 60

Nombre d'heures : 400

Modalités : cours du soir

Débouchés

- **Actuaire ayant vocation à diriger des services d'actuariat essentiellement dans les banques et les sociétés d'assurance à l'issue du cycle M2.**
- **Pour les meilleurs élèves du cycle M2, possibilité d'adhérer à l'Institut des actuaires en tant que membre associé (puis membre qualifié et certifié) après soutenance d'un mémoire aux normes de l'institut.**

Notre master 2 Actuariat

Un master dispensé en cours du soir, compatible avec une activité professionnelle et animé par des professionnels des métiers de l'actuariat et des professeurs du Cnam. Il répond en particulier aux souhaits exprimés au cours des dernières années par la profession financière et par l'Institut des actuaires.

Programme M2 (1 ^{re} année)			
Code UE	Intitulé de l'UE	Crédits	Période
ACT205	Actuariat branche dommage	6	Annuelle
ACT206	Actuariat branche vie	6	Annuelle
GFN203	Marchés financiers I : produits de taux et gestion de portefeuille	6	Semestre 1
GFN204	Marchés financiers II : produits de taux et gestion de portefeuille	6	Semestre 2
Programme M2 (2 ^e année)			
ACT204	Protection sociale et engagements sociaux	6	Annuelle
GFN206	Gestion d'actif et des risques	6	Semestre 2
ACT207	1 option au choix assurance ou banque • Réglementation des entreprises et droit du contrat d'assurance	6	Annuelle
BAN201	• Économie des activités et des produits bancaires	6	Semestre 2
STA201	1 UE au choix Analyse multivariée approfondie	9	Annuelle
STA217	Gestion quantitative du risque en finance et assurance	9	Annuelle
UA122K	Mémoire professionnel	9	-

Rythme de la formation

Un soir par semaine pour chaque UE

actuariat.cnam.fr



Contact

40, rue des Jeûneurs – Paris 2^e

01 58 80 87 56

Bureau C268 – 2^e étage

actuariat@cnam.fr